



ENGAGÉ-ES POUR LA
FONCTION PUBLIQUE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

CSA-DISP



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Voter le **SNEPAP-FSU**, c'est choisir :

➔ **Un syndicat, investi depuis + de 60 ans, qui représente et défend tou.tes les agent.es**, titulaires et contractuel.les, syndiqué.es ou non.

➔ **Un syndicat qui soutient l'innovation et les initiatives dans le service public** et qui s'oppose aux délégations de nos missions au privé et à l'associatif.

➔ **Un syndicat multicatégoriel**, éloigné des visions corporatistes, et qui défend une pluridisciplinarité respectueuse des identités et compétences professionnelles de chaque corps.

➔ **Un syndicat en faveur d'une justice humaniste**, pour le développement de la probation structurée, pour des conditions de vie dignes en détention, pour un accompagnement des PPSMJ favorisant responsabilisation, autonomie et respect.

➔ **Un syndicat affilié à la FSU**, 2ème organisation de la fonction publique, et qui s'associe aux combats sociétaux (solidarité, lutte pour le climat, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations et les violences).

Le Comité Social d'Administration en DISP

Pourquoi votre vote est important ?

Le vote au CSA-DISP conditionne la représentativité de vos représentant.es du personnel à 3 niveaux :

- Au niveau des CSA locaux, en SPIP (au niveau départemental) et en établissement.
- Au niveau du CSA-DISP (ancien CTIR), qui porte sur les sujets relatifs à l'interrégion
- Au niveau du CSA-AP (ancien CTAP), qui porte sur les sujets relatifs à l'administration pénitentiaire

Les compétences des CSA-Disp :

Exemples de sujets en CSA locaux : charte des temps, notes de service, besoins en formation, aménagement des locaux, télétravail, etc.

De manière plus large, sujets abordés :

- L'organisation des services
- L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Les réformes statutaires des agent.es de l'administration pénitentiaire
- Les primes et indemnités
- La gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences
- L'égalité professionnelle, la parité, la lutte contre les discriminations
- La formation
- Les évolutions technologiques et les méthodes de travail dans les services
- Le financement par l'Etat de la protection sociale complémentaire des personnels

Les victoires du SNEPAP-FSU

- Le SNEPAP-FSU est la 1ère OS à avoir défendu la création du SPIP, service autonome par rapport aux établissements et services judiciaires
- La pluridisciplinarité au sein de l'administration pénitentiaire
- La mise en œuvre d'une méthodologie d'intervention structurée, basée sur des données probantes, dans les services.
- Le développement de régimes de détention plus autonomes et reconnaissant la place centrale du personnel de surveillance
- L'accès des CPIP à la catégorie A
- La création du corps ministériel des psychologues



Les combats menés par le SNEPAP-FSU

- Des revalorisations statutaires et indemnitaires ambitieuses : requalification des postes d'adjoints administratifs en secrétaires administratifs, catégorie B pour les CEA, A pour le corps de commandement, A-type pour les CPIP, A+ pour les DPIP, intégration sur poste des psychologues dans le corps ministériel nouvellement créé
- Une harmonisation des conditions de travail et de rémunération des agents non titulaires
- Le recrutement d'agent.es titulaires et un plan de titularisation des contractuel.les
- Des formations continues de proximité et de qualité
- Une action sociale au plus proche des agent.es, avec des droits et opportunités à chaque étape de leur vie professionnelle
- La reconnaissance du caractère régalien des fonctions d'évaluation du public, de planification des modalités d'exécution de la peine, et de mise en œuvre des suivis. Seul moyen de lutter contre la délégation de nos missions au privé et à l'associatif
- Une pluridisciplinarité respectueuse de l'expertise métiers des agents
- La valorisation des compétences des personnels de surveillance (généralisation du surveillant-référent, passage des agents de Surveillance Electronique au surveillant en SPIP) ainsi que la reconnaissance de la spécialité des PS qui travaillent en SPIP et en Greffe.
- L'instauration d'un numéris clausus en milieu fermé et en milieu ouvert
- La reconnaissance des SPIP comme de véritables services d'exécution des peines, dotés de greffes
- La reconnaissance de la dimension criminologique du métier de CPIP
- Le développement d'outils d'évaluation issus de la recherche, internes au service et respectueux de l'autonomie technique des agents.
- La différenciation des suivis pour adapter l'intensité de l'accompagnement aux besoins criminologiques des usagers
- Des organisations de service soutenant des actions collectives conçues et mises en œuvre par les personnels de l'administration pénitentiaire, afin d'assurer leur pérennité
- Une démarche écologique de l'administration : vers des bâtiments autonomes en énergie, éco-gestes professionnels, clauses de marchés publics garantissant la réduction des gaz à effet de serre

Et sur l'Interrégion PACA & Corse

Le SNEPAP-FSU est intervenu et continuera d'être vigilant :

- quant aux difficultés RH dans tous les services et établissements d'une région frappée de plein fouet par la surpopulation carcérale et pénale
- sur la sécurisation des SPIP
- la gestion des astreintes des personnels de surveillance et de direction
- les saisines du SPIP en pre-sententiel
- les situations individuelles des personnels qui l'ont saisi

Le SNEPAP-FSU a subventionné le déplacement des personnels adhérents (quel que soit leur corps d'appartenance) pour des manifestations nationales visant à la reconnaissance des missions et des fonctions (DPIP...).

Le SNEPAP-FSU agit pour :

- de la prison à la probation, dénoncer, proposer, sans démagogie.
- oeuvrer pour les droits des personnels, les conditions de travail, tout en réfléchissant sur le sens de nos missions !

En décembre 2022



Connectez-vous
et VOTEZ !



NOS CANDIDAT.E.S

MONTEILS Sandra - CPIP - SPIP Tarascon
CAQUINEAU Olivier - CPIP - SPIP Aix-en-Provence
MUSSINO Fiona - DPIP - SPIP Tarascon
PRAT Christophe - psychologue - SPIP 84
GUILLAUME Stéphane - surveillant - SPIP Aix-en-Provence
DELPLANQUE Fanny - CPIP - SPIP Aix-en-Provence - CNE Aix-Luyne
BRUNO Audrey - psychologue - CP Toulon-la-Farède
HOCHART David - 1er surveillant - CP Aix-Luyne CNE
RAFFLEGEAU Alexandra - CPIP - SPIP Toulon
AIME Anthony - CPIP placé - DISP Marseille
FERRO Sébastien - CPIP RT TIG - SPIP Corse
JEAN François - DPIP - SPIP Aix - Salon-en-Provence